

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 18746

présenté par

M. Peytavie, M. Fournier, M. Iordanoff, Mme Laernoès, M. Taché, Mme Taillé-Polian et  
M. Thierry

-----

**ARTICLE 7**

Supprimer les alinéas 126 à 154.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les alinéas 126 à 154 allongent la durée de cotisations pour les fonctionnaires civils et militaires. Le groupe Ecologiste étant opposé à la philosophie du travailler plus et plus longtemps, au détriment des corps, du temps et de la planète, l'objet du présent amendement est de supprimer ces dispositions.